



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Mathieu, tenue le 14 mai 2019, sous la présidence de madame Lise Poissant, mairesse et à laquelle assistaient madame la conseillère Nathalie Guilbert et messieurs les conseillers Jean-Yves Barbeau, Richard Fournier, Jean-Luc Dulude et Richard Joannette formant quorum.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général adjoint, agit à titre de secrétaire

RÉSOLUTION 141-05-2019

APPUI – DEMANDE DE MODIFICATION DES PLANS DE CDPQ INFRA – CRÉATION D'UN ACCÈS DIRECT À LA STATION RIVE-SUD DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

ATTENDU QU'une séance d'information sur le Réseau express métropolitaine (REM) a été présentée le 14 mars 2019;

ATTENDU QUE lors de cette séance d'information, il a été dévoilé, par les plans de CDPQ Infra, que les autobus de plusieurs municipalités de la Couronne Sud de Montréal ne bénéficieront pas d'un accès direct à la station du Quartier du REM et devront, pour ce faire, traverser tout le quartier commercial au préalable;

CONSIDÉRANT QUE cette situation touche particulièrement, pour l'Ouest de la Couronne Sud, les municipalités et villes des Municipalités régionales de comté (MRC) de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry, alors que dans l'Est de la Couronne Sud, les MRC de Marguerite-D'Youville et de la Vallée-du-Richelieu, sont celles qui sont directement impactées;

CONSIDÉRANT QUE la circulation dans le secteur DIX30 est déjà fortement congestionnée;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités concernées s'opposent vivement à la situation provoquée par les plans tels que présentés, puisqu'elle se traduira incontestablement par des délais additionnels, un accroissement de la congestion routière et une insatisfaction des usagers;

CONSIDÉRANT QUE ces inconvénients importants pourraient même inciter les usagers à abandonner le transport collectif au profit de leur véhicule;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités souhaitent éviter une telle situation et tiennent à ce que le REM soit rentabilisé;

CONSIDÉRANT QUE le rabattement des usagers vers le métro de Longueuil n'est pas souhaitable puisqu'il ne constitue pas une option viable;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Yves Barbeau

APPUYÉ PAR : Monsieur Richard Joannette

DE DEMANDER à CDPQ Infra de modifier ses plans pour créer un accès direct à la station du Quartier du Réseau express métropolitain, pour les autobus provenant des municipalités et villes des Municipalités régionales de comté (MRC) de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry, dans l'Ouest de la Couronne Sud, ainsi que celles des MRC de Marguerite-D'Youville et de la Vallée-du-Richelieu, dans l'Est de la Couronne Sud, afin de présenter une solution adéquate et viable;

DE TRANSMETTRE la présente résolution au président de CDPQ Infra, M. Michael Sabia, au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre des Transports, M. François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, au ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Christian Dubé, à la députée de Sanguinet, Mme Danielle McCann, à la présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, Mme Valérie Plante, au directeur général de l'ARTM, M. Paul Côté, au directeur général d'EXO, M. Sylvain Yelle, à la mairesse de Brossard, Mme Doreen Assaad et à l'ensemble des municipalités et MRC de la Couronne Sud de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

Certifiée conforme, le 14 mai 2019



Manuel Bouthillette
Directeur général adjoint

La présente résolution est sujette à ratification lors de la prochaine assemblée du Conseil.